

4/ Comment s'inscrire ?

Si votre enfant veut adhérer à l'U.S.E.P., si vous parents pouvez consacrer un peu de votre temps à l'association :

Une seule date à retenir :
Le mardi 18 septembre 2018

à 18h30 à l'école,

pour la **réunion de rentrée et l'Assemblée Générale** de
l'association.

Une présentation de l'année sera faite et les documents nécessaires à l'inscription seront distribués lors de cette réunion.

5/ Quelques informations importantes

L'USEP « les intrépides » a une **véritable vocation pédagogique et éducative**. Notre objectif premier est de responsabiliser les enfants et de les impliquer dans la vie d'une association.

Tout ceci doit passer par un engagement des enfants.

Cela a plusieurs conséquences :

- **les enfants inscrits s'engagent à une présence régulière** aux séances hebdomadaires et **à la participation aux rencontres** des mercredis et des samedis, véritables prolongements des séances.

L'association ne peut pas se permettre d'organiser une garderie occasionnelle. Le bureau de l'association se réserve le droit de mettre fin à l'adhésion d'un enfant en cas d'absences trop fréquentes.

- **La qualité des séances proposées aux enfants est directement liée au nombre d'adultes présents pour les encadrer.**

Si cette qualité ne peut être assurée, nous serons amenés à trouver des solutions (changement des jours, alternance des groupes,)

Année scolaire 2018-2019

La rentrée des "Intrépides".



USEP



Toutes les informations sur notre site :

www.useplesintrepides.fr

Email : useplesintrepides@gmail.com

1/ C'est quoi ?



L'association USEP Les Intrépides qu'est-ce que c'est ?

C'est une association affiliée à l'USEP 33 (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) qui propose des activités aux enfants de l'école Jean Macé



Quel est l'objectif de notre association ?

Des activités et des rencontres sportives sont proposées à vos enfants dans une structure associative. Ils prennent part à la vie de l'association en y participant volontairement. Les choix qu'ils y font et les rôles qu'ils y tiennent contribuent à les rendre plus autonomes et responsables. Nous essayons de les sensibiliser à des valeurs telles que le respect et la solidarité.

Inscrire votre enfant, c'est donc lui permettre de jouer, mais aussi découvrir, partager, arbitrer, évoluer... tout au long de l'année scolaire.

Prolongement de la vie scolaire, l'U.S.E.P. réunit les partenaires de l'école :

- ✓ l'(les) enseignant(s) responsable(s) des activités ;
- ✓ les parents bénévoles sans lesquels les ateliers n'auraient pas lieu ;
- ✓ les enfants, acteurs au quotidien.



Être parent bénévole (sportif ou non !), qu'est-ce que c'est ?

C'est aider occasionnellement ou régulièrement pendant les ateliers des mardis et des vendredis ; (et/ou) participer aux sorties des mercredis ; (et/ou) proposer de nouvelles activités sportives ou culturelles ; mais surtout partager des moments souvent pittoresques avec les enfants !

Soyons nombreux pour les accueillir en 2018-2019 !

2/ C'est quand ?

Horaires des séances hebdomadaires :

- CP/CE1 : le vendredi de 16h30 à 18h
Début des séances : le vendredi 21 septembre 2018
- CE2/CM1/CM2 : le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h
Début des séances : le mardi 25 septembre 2018.

Attention : ces créneaux sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Les sorties et rencontres :

- ✓ Des rencontres sportives et des journées familles sont proposées **occasionnellement** les mercredis et samedis.

Attention :

- lors d'une rencontre le mercredi ou le samedi, la séance hebdomadaire du mardi ou du vendredi **précédant la rencontre** est annulée.
- La première journée familles est prévue pour **le samedi 29 septembre 2018**. Une information vous sera communiquée rapidement.

3/ C'est combien ?

Le coût de l'inscription s'élève à :

- ✓ 11 euros pour les enfants de CP et CE1 ;
- ✓ 15 euros pour les enfants de CE2, CM1, CM2 ;
- ✓ 18 euros pour les adultes.

Pour les nouveaux inscrits, ce prix de l'inscription est augmenté de 5 € car il comprend l'achat du nouveau tee-shirt de l'association que votre enfant devra porter lors des rencontres.

Le coût de l'inscription ne devant pas être un frein, des aménagements sont possibles pour le paiement. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous.